

S.E.L.A.R.L.
AUXILIA JURIS
Commissaires de Justice assoc.
76 Allée d'Iéna
11000 CARCASSONNE
Tél : 04.68.25.03.31
Fax : 04.68.71.05.60
paiement CB en ligne
<https://www.auxiliajuris.fr>
SIRET : 504 120 635 00025

EXPEDITION

PROCES VERBAL de DESCRIPTION des LIEUX

Dressé le VINGT NEUF JANVIER
DEUX MILLE VINGT QUATRE

Références à Rappeler :

706685/SI9/CP

*Selarl AUXILIA JURIS, Commissaires de Justice associés domiciliée 76 Allée d'Iéna 11000
CARCASSONNE l'un d'eux soussigné ;*

A LA REQUETE DE :

La Direction Départementale des Finances Publiques de l'Aude, dont le siège est situé Place Gaston Jourdanne à CARCASSONNE CEDEX 9 11833, agissant poursuites et diligences de Monsieur le Comptable du pôle de recouvrement spécialisé de l'Aude, agissant sous l'autorité de Monsieur le Directeur départemental des Finances Publiques du Département de l'Aude domicilié en cette qualité audit siège.

Ayant pour avocat constitué Maître Nicolas SAINTE CLUQUE, avocat de la SELARL SAINTE CLUQUE-SARDA-LAURENS avocats au Barreau de Narbonne, y demeurant 25 rue Mosaïque 11100 NARBONNE.

Agissant en vertu d'un bordereau de situation établi par Monsieur le Comptable public du Pôle de Recouvrement Spécialisé près la Direction Générale des Finances Publiques de l'Aude en date du 14 juin 2023 regroupant les rôles n° 16/93301IR13, 17/22101TF17, 19/91701IR15, 19/91702IR16, 19/91703IR17.

Suite à un commandement de payer valant saisie immobilière signifié par acte de notre Ministère en date du 19 décembre 2023 à l'encontre de :

©AVOVENTES.FR

Conformément aux articles R. 321-1, R.322-2 et R.322-3 du Code des Procédures Civiles d'Exécution.

DEFERANT A CETTE REQUISITION :

NOUS SELARL AUXILIA JURIS, COMMISSAIRES DE JUSTICE ASSOCIES A LA RESIDENCE DE CARCASSONNE (AUDE), 76 ALLEE D'IANA, L'UN D'EUX SOUSSIGNE ;

Me suis transporté ce jour à NARBONNE PLAGE 11100, 45 rue des Lauriers où j'ai décrit les biens objet de la saisie immobilière appartenant à _____ comme suit :

I – SITUATION DE L'IMMEUBLE

Il s'agit d'une maison trois faces située sur une parcelle entièrement clôturée 45 rue des Lauriers 11100 NARBONNE PLAGE.

Narbonne est une ville française située dans le département de l'Aude et de la région Occitanie.

La commune s'étend sur 173 km² et compte 55000 habitants depuis le dernier recensement de la population.

Elle est située à 15 km de la mer méditerranée, 150 km de Toulouse, 100 km de Montpellier.

La commune de Narbonne intègre également la station balnéaire de Narbonne Plage où est située la maison objet de la saisie.

La commune de Narbonne présente toutes les caractéristiques d'une ville de cette taille, santé, éducation, culture, commerces, tourisme.

La station balnéaire Narbonne plage présente les mêmes caractéristiques.

L'Aude offre une grande diversité de paysages : montagne, littoral, campagne et donc de multiples activités, sports d'hiver, plage, sports d'eaux vives, randonnées, le tout d'accès très facile (train, route, aéroport de Carcassonne).

L'Aude est également un département très riche de sites touristiques et culturels : la Cité Médiévale de Carcassonne et le Canal du Midi, tous deux classés au Patrimoine Mondial de l'UNESCO, les sites et châteaux cathares, les cités médiévales telles que Limoux et Rennes le Château et de nombreuses abbayes et des sites naturels tels que gouffres, gorges et grottes ainsi qu'un littoral donnant sur la mer méditerranée.

II – DESCRIPTION DE L'IMMEUBLE

Il s'agit d'une maison relativement récente de 2003 trois faces, entièrement clôturée située 45 rue des Lauriers 11100 NARBONE et cadastrée commune de Narbonne :

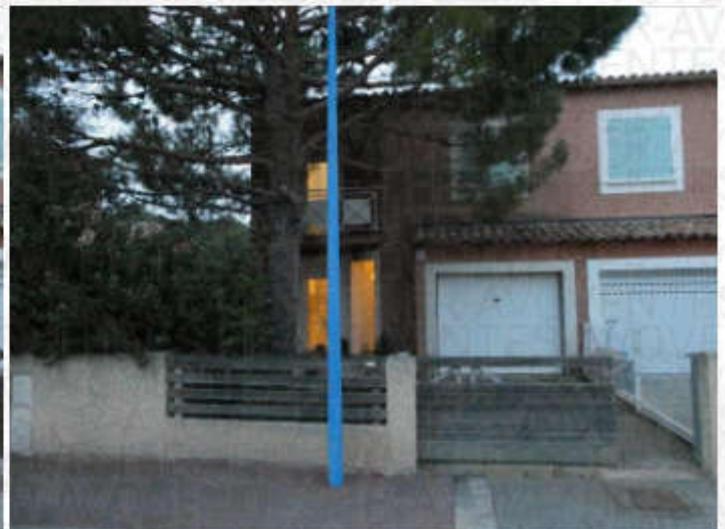
Section	N° plan	N° voirie	Adresse	Code	Contenance
BO	414	45	Rue des Lauriers (plage)	3015	2 a 11 ca

Cette maison est édifée dans l'année 2003 et est située non loin de la plage de Narbonne plage (quelques centaines de mètres).

EXTERIEUR

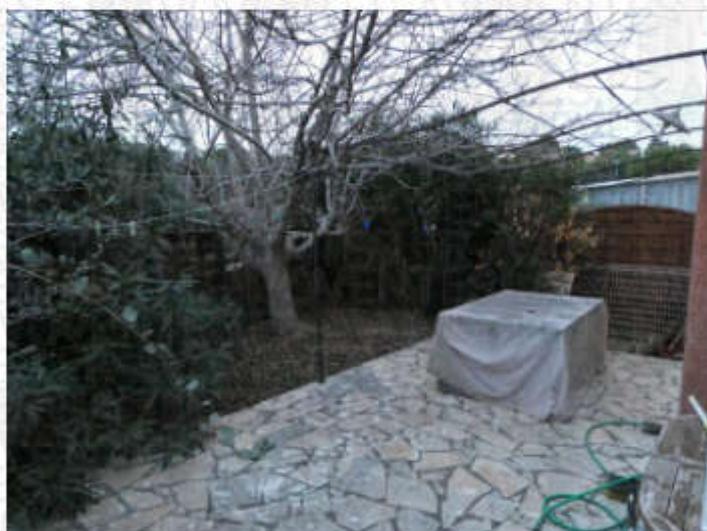
L'entrée s'effectue par un petit portail coulissant.

La maison est entièrement clôturée par un petit muret surélevé d'un grillage (photos n° 1 et 2).



Cette maison de trois faces possède une entrée par le portail ouvrant sur une rampe, une allée bétonnée donnant accès à un garage.

Le pourtour de la maison est recouvert de pierres sèches (photos n° 3, 4 et 5).



La façade est recouverte d'un enduit et le toit est recouvert de tuiles (photos n° 6, 7 façade Est, n° 8, 9 façade Sud, n° 10, 11 façade Ouest).

L'entrée principale de la maison s'effectue à l'Est sous une petite avancée.



INTERIEUR

L'entrée s'effectue par une porte avec imposte qui ouvre sur un couloir distribuant cuisine, séjour, garage : sol carrelage, murs peints, plafond peint (photo n° 12).



12

A l'extrémité de ce couloir un grand séjour : sol carrelage, murs peints, plafond peint.

Une baie vitrée deux battants donnant sur la terrasse côté Ouest et côté Sud un escalier donne accès aux étages (photos n° 13, 14 et 15).





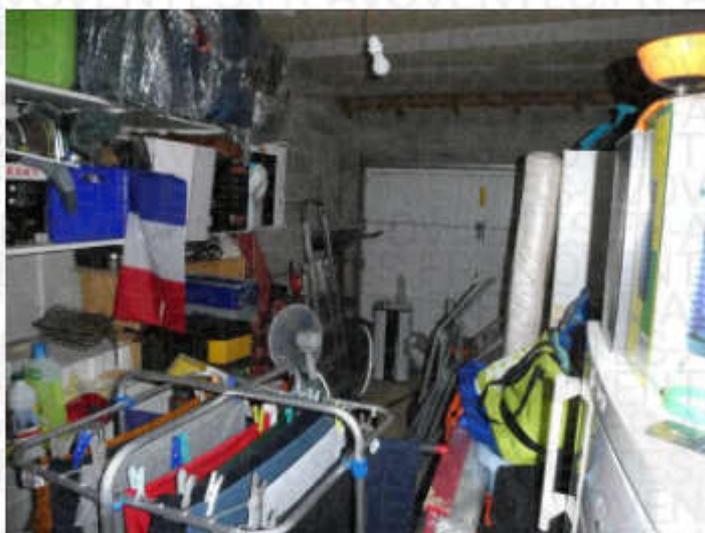
15

Du couloir côté gauche on accède à une petite cuisine : sol carrelage, une première partie des murs recouverte de carreaux de faïence, l'autre partie des murs peinte et plafond peint.

Une porte-fenêtre ouvre sur le côté Est. Il s'agit d'une cuisine entièrement équipée (photos n° 16 et 17).



Du couloir côté droit un garage faisant partie intégrante de la maison : sol chape béton, murs bruts parpaings, plafond placoplâtre. Un portail basculant photo n° 18).



18

Un escalier en bois donne accès à la partie nuit où nous constatons que le palier distribue les différentes pièces.

Une salle d'eau comprenant baignoire, vasque. Sol carrelage, première partie des murs recouverte de carreaux de faïence, deuxième partie des murs peinte et plafond peint (photo n° 19).



19

Chambre n° 1 : sol carrelage, murs peints, plafond peint. Une fenêtre avec barres de protection (photo n° 20).



20

Un coin wc : sol carrelage, murs peints, plafond peint. Wc monobloc avec double abattant (photo n° 21).



21

Chambre n° 2 : sol carrelage, murs peints, plafond peint. Une fenêtre (photo n° 22).



22

Un bureau situé au-dessus de la cuisine : sol carrelage, murs peints, plafond peint.
Du bureau une porte-fenêtre ouvre sur un petit balcon côté Est (photo n° 23).



23

EQUIPEMENTS

La maison est équipée et branchée au réseau de la ville, tout à l'égout, électricité, eau.

Le chauffage de la maison est électrique.

Certains contrevents sont électriques.

Les ouvertures sont en PVC double vitrage.

La superficie de la maison mesure environ 70 m² au sol sur deux niveaux.

Elle est occupée par

S.E.L.A.R.L.
AUXILIA JURIS
Commissaires de Justice assoc.
76 Allée d'Iéna
11000 CARCASSONNE
Tél : 04.68.25.03.31
Fax : 04.68.71.05.60
paiement CB en ligne
<https://www.auxiliajuris.fr>
SIRET : 504 120 635 00025

MODALITES DE REMISE DE L'ACTE

PV DE DESCRIPTION

En date du VINGT NEUF JANVIER DEUX MILLE VINGT QUATRE

A LA DEMANDE DE :

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES DE L'AUDE, dont le siège est situé Place Gaston Jourdanne à CARCASSONNE CEDEX 9 (11833), agissant poursuites et diligences de son représentant légal, domicilié en cette qualité audit siège

SIGNIFIE A

La copie du présent acte comporte 12 feuilles.

Me Pascal CHABERT

ACTE D'HUISSIER DE JUSTICE



COUT ACTE (Décret 096-1080 du 12.12.1996)		
DROITS FIXES		
Article 6 & 7	219,16	
DROIT D'ENGAGEMENT DE POURSUITES		
Article 13		
FRAIS DE DEPLACEMENT		
Article 18	7,67	
H.T.		301,23
TVA 20,00%	60,25	
TAXE FORFAITAIRE		
Article 20		
LETTRE		
Article 20		
DEBOURS		
T.T.C.	361,48	



S.E.L.A.R.L.
AUXILIA JURIS
Commissaires de Justice assoc.
76 Allée d'Iéna
11000 CARCASSONNE
Tél : 04.68.25.03.31
Fax : 04.68.71.05.60
paiement CB en ligne
<https://www.auxiliajuris.fr>
SIRET : 504 120 635 00025

MODALITES DE REMISE DE L'ACTE

PV DE DESCRIPTION

En date du VINGT NEUF JANVIER DEUX MILLE VINGT QUATRE

A LA DEMANDE DE :

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES DE L'AUDE, dont le siège est situé Place Gaston Jourdanne à CARCASSONNE CEDEX 9 (11833), agissant poursuites et diligences de son représentant légal, domicilié en cette qualité audit siège

SIGNIFIE A

©AVOVENTES.FR

La copie du présent acte comporte 12 feuilles.

Me Pascal CHABERT

ACTE D'HUISSIER DE JUSTICE



COUT ACTE (Décret 096-1080 du 12.12.1996)		
DROITS FIXES		
Article 6 & 7	219,16	
DROIT D'ENGAGEMENT DE POURSUITES		
Article 13		
FRAIS DE DEPLACEMENT		
Article 18	7,67	
H.T.		301,23
TVA 20,00%	60,25	
TAXE FORFAITAIRE		
Article 20		
LETTRE		
Article 20		
DEBOURS		
T.T.C.	361,48	

